

Procès-Verbal N°3

Conseil d'Administration

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire Mercredi 15 septembre 2021 à 19H

En visioconférence

ORDRE DU JOUR

- 1) TARIFICATION LICENCES ET ASSURANCES FFTRI (rappel calendrier)
- 2) RECRUTEMENT ALTERNANT COMMUNICATION
- 3) COMMISSION DE DISCIPLINE INTERRÉGIONALE
- 4) COMITÉS:
 - a) Calendrier des organisations
 - b) Conventions
- 5) SPORT SANTÉ (intervention de Margot)
- 6) POINTS DIVERS:
 - a) Échanges avec la Baule
 - b) Commission de surveillance électorale
 - c) Calendrier des réunions Ligues (CA, AG, points salariés, séminaire...)
- 7) QUESTIONS DIVERSES

CA présents: Henri DEPOIVRE, Pascal DURAND, Philippe GAUDIN, Bruno HAMARD, Margot MIOT, Christelle OLIVE-MARCHESI, Benjamin POGGI, Ingrid VIAUD-LEROUX.

Quorum atteint (1/3 présents sur 10 élus).

Salariés invités présents : Gilles DIEUDE (Agent Développement), Nadège NAUDAN-GURIEC (Secrétaire),

Tristan LE CORVEC (CT).

Invités Présents: Thierry FOUCAUD (CD72), Cécile BOUREAU (CD44), Benjamin POGGI (CD49),

Absents excusés: Christian BEAUDOIN (CD53/CA), Cyrille PENISSON (CD85), Peggy ROLLAND (CA),

Début de la séance : 19h15

Secrétaire de séance : Thierry Foucaud



Lique de Triathlon des Pays de la Loire PAYS DE LA LOIRE



En préambule, le Président de la Ligue, Philippe Gaudin présente l'ordre du jour. Il informe avoir eu contact avec Peggy Rolland qui l'a informé avoir des difficultés pour se libérer dans l'exercice de son mandat d'élue du conseil d'administration. Il est envisagé son remplacement lors de la prochaine AG.

1) TARIFICATION LICENCES ET ASSURANCES FFTRI (rappel calendrier)

Au moment de la prise de licence pour les nouveaux adhérents et les renouvellements, le Président Philippe Gaudin a pu rencontrer le président de la FFTRI Cédric Gosse. Celui-ci souhaite avoir un aperçu de la reprise, car certaines Fédérations sportives n'auraient pas un empressement de leur adhérent pour renouveler. Chaque Comité est sollicité pour faire un retour sondage de leur territoire.

La secrétaire de la Ligue PDL, Nadège, va relancer les clubs qui n'ont pas encore réaffilié.

Le prix des licences a été communiqué aux clubs et à leurs adhérents. Pour cette nouvelle saison 2022, la cotisation assurance en trois options, a été dissociée de la licence. Christelle Olive-Marchesi trouve la communication des tarifs licence en provenance de la FFTRI trop tardive. De plus elle indique qu'en prenant l'option 2 de l'assurance proposée, le coût de la licence n'est pas réduit. Philippe Gaudin rappelle que les coûts des assurances et des licences ont été validées lors de l'AG Fédérale du 5 août 2021, ce qui a entrainé une communication tardive, ces coûts s'appliquent pour les prises de licences à partir du 1^{er} septembre, date de démarrage des réafiliations clubs et prises de licences.

Bruno Hamard (Trésorier) signale que les chèques ANCV doivent être accepter dans les clubs. Ceux-ci doivent se déclarer auprès de l'agence ANCV.

Au regard de la situation financière de la Ligue, Bruno Hamard informe qu'il n'y a pas de crainte à avoir quant aux projets à venir.

2) RECRUTEMENT ALTERNANT COMMUNICATION

Benjamin Poggi a piloté le recrutement « alternant communication ». Vingt candidatures ont été reçues, cinq ont été retenues pour l'entretien par le groupe de travail communication de la ligue. Deux ne se sont pas présentés, leur situation ayant changé entre-temps.

Suite à l'entretien des trois personnes restantes, il y a eu unanimité sur une candidature.

Le profil de la candidate est présenté aux membres du conseil d'administration, qui valide le recrutement de Bleuenn QUILLIO.

Les personnes non retenues seront contactées par Benjamin Poggi. Le recrutement est validé par le CA (7 pour / 1 abstention).



PAYS DE LA LOIRE



3) COMMISSION DE DISCIPLINE INTERRÉGIONALE

Philippe Gaudin présente le travail de Gérard Guesné. Celui-ci a travaillé à l'élaboration d'une convention entre la Ligue Triathlon des Pays de la Loire et de la Ligue Bretagne. Le CA valide le principe de convention entre les deux ligue PDL et Bretagne.

4) COMITÉS:

a) Calendrier des organisations

Gilles Dieudé, agent de développement, présente la chronologie pour l'élaboration du calendrier 2022.

- 01 octobre 2021 = retour calendrier des Comités Départementaux
- Semaine 40 = 10 octobre 2021 Dépôt dans l'espace Tri 2.0 par les organisateurs.
- Semaine 42 = Transmission à la FFTRI

Henri Depoivre (président CRA) appel à la vigilance dans l'élaboration du calendrier. Les arbitres sont très sollicités sur un même week-end.

Pour valider le calendrier et gérer les éventuels chevauchements de date (qui devront d'abord être traités au sein des comités), une réunion de la commission territoriale se tiendra prochainement.

Prévisions épreuves Nationales en PDL:

ASPTT Angers: France Aquathlon 16/17 juillet 2022 St Jean de Monts: France Tri ParaTri et D1/D2 Tri

Les Herbiers: France Duathlon 2022 et France Aquathlon 2023

b) Conventions

Thierry Foucaud avait communiqué une synthèse des conventions de la précédente olympiade. La commission Territoriale doit se concerter pour finaliser les conventions Comités / Ligue, pour approbation du CA.

5) **SPORT SANTÉ** (intervention de Margot)

• Paratriathlon: Margot Miot a pris contact avec l'agent de développement du Comité Départemental Handisport de Vendée. Ce contact a permis de mettre en évidence un éventuel soutien logistique et humain, important pour nos organisations. La complémentarité avec le savoir-faire de la fédération de Triathlon pour l'organisation des compétitions de triathlon est intéressante surtout pour le développement de l'accueil des personnes en situation de handicap moteur au sein des clubs qui le souhaitent. Il est à réfléchir si nous informons de l'intérêt de labéliser les clubs des Pays de Loire à leurs comités respectifs afin de tisser des liens.



PAYS DE LA LOIRE



• Le Sport Santé n'est pas encore dans les mœurs de nos clubs et structures. Un travail de fond doit-être mené, notamment en accompagnant vers le mouvement en Pays de la Loire « On y va ». Référencer en deux niveaux, le niveau 1 est tout à fait possible à mettre en place par nos clubs.

La rencontre des agents de développement des maisons sports santé permet d'orienter les personnes vers les clubs.

Je me propose aussi d'en discuter avec les comités afin de répondre aux interrogations quant à l'accompagnement des personnes en prise en charge spécifique.

6) **POINTS DIVERS**:

a) Échanges avec la Baule

Philippe Gaudin (Président Ligue PDL) a échangé par téléphone avec Hervé Delaunay, responsable de l'organisation de la Baule. Cette rencontre avait été souhaitée et a permis de lever les doutes suite à des incompréhensions lors de la mise en place du calendrier des organisations 2021.

b) Commission de surveillance électorale

Thierry Foucaud qui avait suivi la mise en place de la commission de surveillance électorale en début d'année 2021, a repris contact avec les membres de cette commission. A savoir que la commission de surveillance électorale est dissoute dès le renouvèlement du conseil d'administration, et une autre commission doit voir le jour pour la durée du mandat (4 années).

Luc Bouron, Jean-Paul Cottanceau, et Nadège Naudan-Guriec, qui étaient membres de cette commission, ont accepté de reprendre du service. Le président de Ligue va prendre contact avec eux pour en nommer le président. Commission qui sera validée lors du prochain CA.

c) Calendrier des réunions Ligues (CA, AG, points salariés, séminaire...)

- Mercredi 24 novembre 2021 à 19H30 Réunion CA Ligue à Angers
- Samedi 08 janvier 2022 Séminaire Ligue (lieu à déterminer par Margot Miot et Philippe Gaudin)
- Mercredi 23 février 2022 Réunion CA Ligue
- Vendredi 01 avril 2022 Réunion CA Ligue (sous réserve de la date AG FFTRI).
- Samedi 02 avril 2022 Assemblée Générale Ligue à Nantes (Maison des sports) (sous réserve de la date AG FFTRI).



PAYS DE LA LOIRE



Les rencontres téléphoniques permettant le lien entre les élus et les salariés sont maintenues une fois par mois.

7) QUESTIONS DIVERSES

Bruno Hamard (Trésorier Ligue PDL) souhaite que la réunion continue avec les seuls membres du CA pour évoquer les primes des salariés de fin d'année. Le principe de versement d'une prime pouvoir d'achat est validée.

Fin de séance : 21h30'

Le Président Philippe GAUDIN La Secrétaire Ingrid VIAUD-LEROUX





